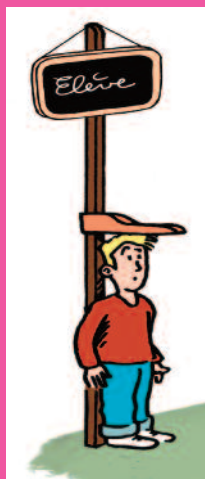




www.snuipp.fr

Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs
des écoles et PEGC

*La première mission de
l'Ecole doit être
d'accueillir et de garantir
le droit à l'éducation de
tous.*



Evaluer ? Pas si simple !



« Tu as bien travaillé aujourd'hui ? »

C'est sans doute la question la plus souvent posée à la sortie de l'école, par des parents à juste titre préoccupés par la réussite de leur enfant !

Si les élèves ne savent pas toujours se situer, pour les enseignants évaluer fait partie du quotidien du métier : en amont de l'apprentissage pour savoir où en sont les élèves et partir de ce qu'ils savent, puis pour vérifier ce qu'ils ont appris.

Les questions d'évaluation, nationales et internationales, ont été largement médiatisées cette année, et instrumentalisées pour justifier des réformes par ailleurs très contestées. Les évaluations nationales CM2 en janvier ont montré une rupture avec les logiques mises en oeuvre depuis 20 ans, qui favorisaient la réussite des élèves.

A l'occasion des évaluations CE1, voici quelques éléments pour comprendre les enjeux et participer aux débats...

Evaluations internationales

PISA pour tous !

Passés dans un grand nombre de pays, PISA et PIRLS sont des tests permettant des comparaisons internationales dans le domaine de l'éducation. Votre enfant n'y sera sans doute pas soumis car des échantillons suffisent pour connaître le niveau des élèves français.

PISA a 15 ans

Depuis plus de quinze ans, l'OCDE collecte des données comparatives sur le fonctionnement et les effets des systèmes éducatifs des états qui en font partie.

Depuis 2000, le projet PISA (Programme for International Student Assessment) évalue tous les trois ans les compétences des jeunes de 15 ans : compréhension de l'écrit, culture mathématique et scientifique. 90 pays participent à ce programme.

La France, classée au 17ème rang sur les 57 pays, se situe toutefois dans la moyenne des pays de l'OCDE.

A 9 ans : PIRLS !

PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) est un dispositif d'enquête et d'étude portant sur les aptitudes en lecture des enfants de 9/10 ans et leur contexte familial et scolaire. (2001 et 2006 : 40 pays concernés)

A quoi ça sert ?

Ces publications, en particulier PISA, ont pour objectif d'accroître la connaissance des systèmes éducatifs en les comparant et en fournissant des indicateurs statistiques et des indicateurs informatifs.

Les gouvernements utilisent les résultats pour justifier leurs réformes... reste à savoir si les décisions prises correspondent réellement à des améliorations du système éducatif. De nombreuses raisons permettent d'en douter pour l'Ecole en France aujourd'hui, comme en témoignent les mesures prises (programmes, modification de la semaine, allourdissement de la journée pour les élèves en difficulté,...). Peut-on, de plus, définir une politique éducative sur la base des résultats à une évaluation, toujours partielle, car de nombreux autres aspects du travail des écoles ne sont pas pris en compte.

Eclairage

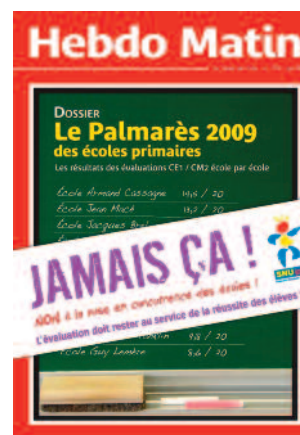
Sophie Morlaix, Maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université de Bourgogne, Chercheur, IREDU-Université de Bourgogne

Rôle de l'évaluation à l'école (pour l'élève, la famille, l'enseignant) :

L'évaluation permet de fournir un certain nombre d'informations à l'élève, à sa famille, à l'enseignant et aux acteurs du système éducatif plus généralement. Elle permet à l'élève de se situer au sein de sa classe par rapport à ses camarades, aux parents d'avoir des informations jugées comme objectives sur le niveau scolaire de leur enfant, à l'enseignant de classer ses élèves et d'apprécier leur degré de maîtrise dans les notions abordées, aux acteurs du système de prévoir la certification et l'orientation des élèves au sein du système. Elle a donc différentes fonctions : gestion sociale de la classe, gestion sociale des relations avec les familles, gestion sociale institutionnelle.

Evaluations CE2/6ème :

Depuis 1989, le système éducatif français s'est doté d'outils d'évaluation des élèves à différents niveaux de la scolarité primaire et secondaire(1). Ces évaluations de masse, distribuées et utilisées à l'échelon national ont, d'une part contribué de manière progressive à la diffusion de la culture de l'évaluation à l'ensemble de la communauté éducative et, d'autre part, permis aux enseignants d'approfondir leur réflexion pédagogique (Joutard, Thélot, 1999 ; M.E.N.(2), 2000). L'objectif initial de ces évaluations nationales était de «*permettre l'observation des compétences et apprécier les*



Les évaluations CE1

Les élèves de CE1 seront évalués sur une centaine d'exercices (60 en français, 40 en mathématiques) du 25 au 30 mai 2009. Les évaluations porteront sur les programmes 2008. Comment les réponses seront-elles traitées ? Sur l'ordinateur de l'école, les enseignants saisiront trois codes possibles, selon que l'élève a réussi (1), échoué (0) ou n'a pas répondu (A, pour absent).

Des fiches individualisées révéleront les taux de réussite par catégorie d'objectifs (« x » items réussis, rapportés à « y » items réellement passés).

Les réussites partielles des élèves ne comptent donc pas.

Comme pour les évaluations CM2 en janvier, pour parer à toute possibilité de "palmarès" des écoles, les enseignants transmettront à l'administration des résultats sans faire apparaître le nom des élèves et de l'école. Ils vous rendront compte des résultats de votre enfant. Ils comptent sur votre soutien.

réussites et les difficultés éventuelles de chaque élève considéré individuellement, à un moment précis de la scolarité. Elles fournissent aux enseignants des repères exploitables quant aux types d'erreurs fréquemment produites par les élèves au cours de leur apprentissage... »(3). Même si la dimension diagnostique reste aujourd'hui prioritaire, ces évaluations peuvent être utilisées comme des instruments de pilotage car elles rendent objectivement compte du niveau d'acquisition des élèves à plusieurs niveaux : national, régional, local.

Evaluations CE1/CM2 :

Depuis la loi d'orientation de 2005, d'autres outils d'évaluation diagnostics ont été introduits dans le cadre de ce que l'on appelle les PPRE (programme personnalisé de réussite éducative). Dispositif expérimental en 2005-2006, il se généralise petit à petit, notamment en CE1 et CM2, sous l'influence du socle commun. D'après les directives officielles, ces protocoles ont pour première finalité de faciliter la mise en œuvre des aides à apporter aux élèves qui en auraient éventuellement besoin en français comme en mathématiques et qui risquent de ne pas atteindre les objectifs fixés par le socle, et qui devront donc bénéficier d'un programme personnalisé de réussite éducative. Il est toutefois encore trop tôt pour mesurer l'impact d'un tel dispositif, son utilisation effective par les enseignants, la mise en place d'aides à apporter aux élèves ainsi que l'efficacité de celles-ci...

(1) Les évaluations nationales mises en place par la D.E.P. (Direction de l'Évaluation et de la Prospective) ont concerné à l'origine trois niveaux de la scolarité : CE2 (3ème année de l'enseignement élémentaire), sixième (1ère année de l'enseignement secondaire) et seconde (5ème année de l'enseignement secondaire).

(2) Ministère de l'Éducation Nationale

(3) Note de service 2002-105 du 30.04.2002, B.O. N° 19 du 9 mai 2002.

Evaluations nationales

La France s'est également dotée d'évaluations nationales depuis 20 ans...

Avant les années 1970, il est surtout question de notation, de classement des élèves.

Après les années 1970, le terme d'évaluation apparaît ainsi que les notions d'échec scolaire, d'inégalité des chances.

C'est à partir des années 70-80 que l'on commence à mesurer ces résultats au niveau national.

En 1989, apparaissent les premières évaluations nationales : les élèves de CE2 et de 6ème composent sur les mêmes exercices, au même moment, en début d'année scolaire. Il ne s'agit pas d'un examen : les résultats de ces évaluations aident à déceler les difficultés des élèves pour y apporter des réponses : on parle d'évaluations diagnostiques. Elles ont pu permettre de modifier les pratiques de classe et d'impulser un travail en équipe dans la prise en charge de la difficulté scolaire.

Un échantillon national, anonyme, permet de comparer les résultats des élèves, sans donner lieu à un classement des écoles.

En 2002, une enquête sur « L'évolution des acquis des élèves, avant et après les vacances » confirme la pertinence de faire passer les évaluations à la rentrée car elles mettent réellement en valeur les acquis et difficultés des élèves.

Les évaluations imposées cette année scolaire par le ministère de l'éducation nationale, en CE1 et CM2 marquent une rupture : présentées comme un bilan des acquis des élèves, elles posent problème, tant sur la forme que sur le fond, car elles n'offrent pas d'indication sur le niveau réel de chaque élève ni sur la nature de ses difficultés, et aboutissent à un classement des élèves sans intérêt pédagogique. Le ministre a, de plus, jeté le trouble, en parlant de classement des écoles. S'il a été contraint de reculer sur ce point, tout risque n'est pas écarté pour l'avenir.

Les évaluations CM2

Abandonnant l'évaluation nationale en 6ème, le ministère a décidé, sans aucune concertation, d'évaluer les élèves de CM2 fin janvier 2009, au motif d'identifier les élèves en difficulté et de leur offrir des possibilités de remédiation avant la fin de l'année. L'évaluation portait sur des notions qui n'avaient pas toutes encore été étudiées par les élèves à cette période de l'année. De plus, le codage binaire (juste ou faux) ne permettait pas de prendre en compte des notions partiellement acquises. Enseignants et parents ont dénoncé le fait que ces évaluations risquaient de mettre en échec artificiellement des élèves qui se voyaient questionnés sur des points qu'ils ne pouvaient connaître.

Le ministre a refusé de suspendre cette opération précipitée et mal pensée. En janvier, suivant les consignes syndicales, beaucoup d'enseignants n'ont pas fait passer les exercices correspondant à des notions non étudiées. Environ 30 % des enseignants de CM2 n'ont transmis au ministère que les résultats aux exercices portant sur les notions étudiées, et

en veillant à les anonymiser. Par contre, ils ont rendu compte des résultats des évaluations aux élèves et à leurs parents.

Le bilan annoncé par le ministère en avril ne rend donc compte que de remontées partielles. Il a montré que les écoliers français ont, dans une large majorité, obtenu de bons résultats. Ce constat contredit enfin les nombreux dénigrement de l'école par le ministre. Pourtant, quelle fiabilité peut-on accorder à ces évaluations au vu des nombreuses interrogations qu'elles ont suscitées ? Les enseignants ont besoin d'outils fiables et non de coups médiatiques. Pour cela, une remise à plat du dispositif des évaluations nationales est indispensable.

Une publication école par école rendrait possible un classement des écoles qui va à l'encontre d'une lutte efficace contre l'échec scolaire. Pour mieux aider et accompagner tous les élèves dans la réussite, les enseignants ont de nombreuses propositions, à commencer par le maintien et le développement des RASED.

Concurrence ?

L'utilisation des évaluations pour l'élaboration d'un « palmarès » des écoles, jointe à la suppression de la carte scolaire, pourrait avoir comme corollaire la « mise en concurrence » des écoles. Le SNUipp y est opposé. Il milite pour que, sur tout le territoire, les familles aient accès à une école de qualité et efficace.

L'efficacité du principe de concurrence n'est pas fondée. Dans les pays, comme l'Angleterre, qui l'ont mis en oeuvre, la situation des écoles s'est dégradée. En France, les résultats des enfants d'ouvriers et ceux des enfants de cadres sont meilleurs dans les départements où la mixité sociale est normale, où la stabilité des équipes d'enseignants est forte. Ces conditions sont nécessaires pour que tous les élèves réussissent mieux. Ces résultats sont extrêmement importants. Ils montrent que des mesures peuvent permettre de contrecarrer les effets des inégalités sociales.

L'Etat est garant de l'égalité sur le territoire. A lui de relancer la politique des ZEP, la recherche en éducation, d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et la formation des personnels.



De quoi parle-t-on ?

Avant l'apprentissage

évaluation diagnostique : elle a pour but de produire des informations pour ajuster la formation à l'élève.

Pendant l'apprentissage

évaluation formative : elle permet de repérer les progrès, d'identifier les points forts, mais aussi de comprendre les difficultés et d'y remédier en connaissance de cause. L'enseignant doit aider l'élève à cette compréhension et lui proposer des stratégies qui lui permettent de progresser.

À la fin de l'apprentissage

évaluation sommative : son but est de mesurer les acquisitions en fin d'apprentissage. Elle peut être codée par des notes, des lettres (A, B, C,...) par des appréciations (acquis, en cours d'acquisition,... ou encore très bien, assez bien,...). Utiliser ces résultats pour classer les élèves, voire les écoles, n'a pas lieu d'être : c'est irréaliste de ne prendre en compte qu'un petit nombre de critères !

Toutes ces définitions sont théoriques : en pratique il arrive qu'une évaluation ait plusieurs composantes. On appelle **remédiation** la mise en place de dispositifs pour aider les élèves en difficulté ou en risque d'échec scolaire.

Pilotage du système

Pour notre administration, ces évaluations nationales sont « d'abord un outil de micro-pilotage à l'échelle de la classe » et de communication aux parents, pour leur permettre de pointer les marges de progression dans chaque compétence. Conçues comme des évaluations bilan, elles n'aident pas le travail de remédiation.

Il s'agit aussi d'évaluer les besoins des élèves « au niveau des circonscriptions, des départements et des académies », et donc « de construire une offre de formation continue adaptée » pour les enseignants. Dans les actes, le ministère ne cesse de diminuer l'offre de formation.

Il s'agit enfin de « développer une culture de la comparaison ».

La régulation par l'évaluation rencontre des limites. Les tests se focalisent sur le français au risque de laisser de côté les autres matières.

La tentation peut être forte d'enseigner « pour le test » et donc de réduire la prise en compte du rythme d'apprentissage de chaque enfant.

Pour aller plus loin

- Notre dossier sur les évaluations CM2

<http://www.snuipp.fr/spip.php?rubrique1255>

- Analyse de Rémy Brissiaud sur les évaluations CM2

<http://www.snuipp.fr/spip.php?article6329>

- Sur le site du café pédagogique, à propos des dérives observées aux USA

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/84_Alaune.aspx